

Parcours : Initiation à l'avant-contrat

Niveau : Initiation

Public concerné

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière.

Objectif

Module : L'environnement notarial

- Définir le statut du notaire et connaître son rôle
- Connaître les autres membres d'une étude et leur rôle
- Savoir différencier les différents interlocuteurs
- Connaître les règles spécifiques de « l'authenticité »

Module : Les contrats préparatoires à la transmission immobilière à titre onéreux

- Comprendre la nécessité de l'avant-contrat
- Maîtriser les fondamentaux de l'avant contrat
- Connaître les différents types d'avant contrat
- Savoir choisir l'avant contrat approprié
- Appréhender la notion de condition suspensive (relatives au bien et à l'acquéreur)

Module : Les formalités préalables nécessaires à la rédaction de l'avant-contrat de vente d'immeuble

- Découvrir les pièces nécessaires pour la signature d'un avant-contrat
- Connaître les pièces spécifiques en fonction de certains biens spécifiques

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'identifier les différents interlocuteurs au sein d'une étude notariale ainsi que la spécificité de l'acte authentique.
- Identifier les pièces à réunir pour la signature de l'avant contrat en matière de vente immobilière
- Découvrir l'importance et les différents avant-contrats

Contenu

Module : L'environnement notarial

- Qu'est-ce qu'un notaire ?
- Quel est le rôle du notaire ?
- Qu'est-ce que l'authenticité ?
- Découverte des différentes fonctions au sein d'une étude et le rôle de chacun

Module : Les contrats préparatoires à la transmission immobilière à titre onéreux

- La condition et le terme
- Le caractère suspensif ou résolutoire
- Le compromis
- La promesse unilatérale d'achat ou de vente
- Le contrat de réservation

Module : Les formalités préalables nécessaires à la rédaction de l'avant-contrat de vente d'immeuble

- Les pièces générales
- Le terrain à bâtir (hors lotissement)
- La copropriété
- Les pièces relatives aux conditions suspensives relatives au bien
- Les conditions suspensives relatives à l'acquéreur

Pré-requis

Aucun

Modalités d'exécution

Formation e-learning

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-LEARNING

Durée de la formation : 6 H

Ce parcours de formation e-learning comprend 3 modules.

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie

Un support de formation sous forme de synthèse est mis à disposition en téléchargement à la fin de chaque module.

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Evaluation des compétences :

A l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail.

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1 du Code du travail.